



## Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

L'année 2017 se termine et j'aurai le plaisir de vous présenter le bilan de l'action municipale le 7 janvier prochain. L'évènement positif marquant de cette année, pour notre village, est certainement le succès de notre grand repas annuel festif organisé par la municipalité et l'AssosMey l'été dernier. En effet, sous le chapiteau monté face à la salle communale, en présence de notre nouveau député, de notre sénateur et du « maire » de Gisingen, le nombre de convives a dépassé les 140.

Par contre, l'année se termine aussi sur un évènement négatif ou un non-évènement puisque, faute d'inscriptions, nous avons dû renoncer au goûter de Noël organisé par la municipalité et Mey Loisirs qui devait avoir lieu le 17 décembre dernier. Or, le nombre d'enfants habitant Mey en âge de participer à cet après-midi récréatif est tout de même de 29 ! De plus, contrairement à l'évènement estival précédemment évoqué, aucune participation financière n'était requise pour s'inscrire et tous les enfants habitant la commune ou simplement présent sur la commune ce jour-là, auraient été accueillis de bon cœur pour s'amuser et repartir avec des gourmandises.

Cette désaffection silencieuse me contrarie peut-être plus que les réflexions désagréables qui me sont quelquefois adressées sur des affaires d'adultes, mais je vous laisse volontiers la liberté d'en penser ce que vous voulez.

On peut se reconforter en constatant, par exemple, que certains habitants apportent leur contribution à la décoration hivernale de notre beau village avec ou sans l'aide de Jean-Marc dont la créativité, pour ceux qui observent, n'est plus à démontrer !

Enfin, je tiens à remercier Cindy notre secrétaire de mairie ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal pour tout le travail accompli cette année et je me fais leur porte-parole pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Joyeux Noël et très bon nouvel an!

## Le conseil municipal en bref

**La durée d'extinction de l'éclairage public a été modifiée :**

Le soir : allumage une demi-heure avant le coucher du soleil

Le matin : extinction une demi-heure après le lever du soleil

Coupure le soir à 23h au lieu de 23h30

**Convention MATEC pour l'aménagement et la mise en sécurité de la place des Vignes :**

L'ouverture de la zone 1AU2 nécessite une réflexion quant à l'aménagement de l'accès à cette zone et la sécurisation de la place des Vignes. MATEC a été sollicité pour réaliser un diagnostic et proposer plusieurs aménagements, avec approches financières.

Retrouver toutes les délibérations sur [www.mairie-mey.fr](http://www.mairie-mey.fr)

## A noter dans vos agendas

- **Fermeture du secrétariat de mairie du 25 au 29 décembre**
- **Permanence le samedi 30 décembre entre 10h et midi**

➤ **7 janvier 2018 : Vœux du maire**

**Patrice Bourcet, Maire de Mey et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux, qui se déroulera le dimanche 7 janvier 2018, autour de la galette des rois, à 15h30 dans la salle communale.**

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Il est rappelé aux personnes nouvellement installées dans la commune de demander leur inscription sur la listes électorale 2018 au plus tard le 31 décembre 2017.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir :

- D'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- D'un justificatif de domicile à votre nom

### **Inscription voyage à Paris**

Pour la dernière fois, le SIVOM de VIGY organise un voyage à Paris pour les ados de 11 à 17 ans le **MERCREDI 7 MARS 2018** Au programme : visite du sénat et périple parisien.

Le sénateur Jean Louis Masson, avec la collaboration de la mairie de Noisseville et de l'Association Sportive et Culturelle de Noisseville invite trente-cinq jeunes des communes du SIVOM, dont Mey fait partie, à participer à cette sortie.

**Su tu es intéressé par cette sortie, merci de t'inscrire en mairie ou par mail [commune.mey@wanadoo.fr](mailto:commune.mey@wanadoo.fr) avant le 31 janvier 2018, en précisant ton nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone.**



### **Souvenir du Marché de Noël à Gisingen**

Merci au bénévoles d'avoir braver le froid pour tenir le stand de crêpes à Gisingen!

## **Déneigement: mode d'emploi**

- **Les voies prioritaires sont traitées en premier**
- **Les rues présentant le moins de risques (impasse, peu de circulation) sont dégagées en dernier**
- **Le salage seul n'est d'aucune utilité s'il ne s'accompagne pas d'un brassage par le passage des véhicules sur les voies traitées. C'est pour cette raison que le salage avant 5 heures du matin n'est pas utile dans les rues peu fréquentées.**
- **Des bacs à sel sont mis à votre disposition dans les rues de la commune.**

Passez de bonnes  
fêtes de fin  
d'année!

